

Le Troc Plantes **de Sainte Reine de Bretagne**

Organisé par la Commission Environnement

Samedi 21 avril 2018
Cour du Centre de Loisirs
de 10h00 à 12h00

Entrée libre

---Animations, Boissons et Gâteaux en vente sur place---

Thèmes des animations

- Compostage
- Démonstrations sur les semis et le repotage de plants de légumes

Organisation simple

- Vous venez échanger gratuitement vos graines, vos plants, et vos boutures,
- Vous partagez vos expériences, vos conseils et vos anecdotes...
- Vous profitez des animations.

Cela ne vous coûte aucun centime !

Chaque personne qui le souhaite tient son propre stand ; des emplacements seront prévus à cet effet.

Règlement du Troc Plantes

Art 1 – La participation au Troc est entièrement gratuite.

Art 2- Le Troc Plantes est ouvert à toutes les personnes à l'exclusion des professionnels. Les mineurs doivent être dûment autorisés.

Art 3- Aucune vente ni achat ne sont autorisés entre les parties. Les échanges se font librement, sans monnayage d'argent et sans considération d'équilibre entre ce vous apportez et ce vous emportez.

Art 4- Les plantes dont la multiplication est protégée ne doivent pas faire partie de l'échange.

Art 5- Le présent règlement est à la disposition de chaque personne sur simple demande :

- A l'accueil de la Mairie
- Sur place le jour du Troc Plantes
- Sur le site internet de la commune